

# Un budget municipal maîtrisé

Mardi 29 mars, le conseil municipal votait le budget primitif 2022. Plusieurs principes ont guidé les choix budgétaires : aucune hausse des taux d'impôts locaux, la maîtrise du budget de fonctionnement et la recherche de nouvelles recettes, avec le souci constant d'assurer un service public de qualité et de proximité. Stéphanie Devaux, Adjointe au maire chargée des Finances et de la Commande publique revient sur ces arbitrages.

## Est-ce que la Covid19 a encore des conséquences sur le budget de la Ville?

Oui malheureusement, nous commençons à sortir de la crise sanitaire et de nouvelles difficultés se profilent, notamment la hausse du prix des matières premières. Cela va impacter notre budget de fonctionnement d'où l'importance d'adopter une attitude prudente.

## Quelles sont les priorités pour l'année 2022?

L'éducation constitue le premier poste de dépenses. Nous avons mis en place, en 2020, notamment la gratuité des fournitures scolaires pour tous les élèves jusqu'au CM2 en 2021. Suivent ensuite le fonctionnement de la collectivité, l'aménagement du territoire, l'environnement, la culture, le sport et les

associations. La politique événementielle et d'animation de la Ville est également au cœur de nos priorités. Qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, les associations constituent des partenaires essentielles de la Ville, raison pour laquelle un soutien important leur est accordé.

En 2022, Villeparisis va recourir à l'emprunt afin de financer et d'engager des projets d'investissement et notamment, la rénovation du marché couvert et de la piste de BMX.

## Comment la ville entend-t-elle diversifier ses sources de financement?

Plusieurs grands projets d'investissement comme la construction d'un nouveau groupe scolaire, d'un conservatoire, de la salle de gym et de la maison



## Les chiffres

**32 734 948 €**

pour le fonctionnement

**11 919 444 €**

pour l'investissement

**Aucune hausse des taux d'impôts locaux, la maîtrise du budget de fonctionnement et la recherche de nouvelles recettes, avec le souci constant d'assurer un service public de qualité et de proximité.**

**STÉPHANIE DEVAUX**

MAIRE-ADJOINTE CHARGÉE DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

## Le chiffre

**0%**

Pour la deuxième année consécutive, la Ville n'augmentera pas les taux d'impôts locaux.

de l'environnement, dépendent des recettes de la Ville. C'est pourquoi nous recherchons de nouvelles stratégies, à commencer par trouver de nouvelles sources de financement. Un cabinet de conseil nous accompagne dans les procédures administratives permettant d'accéder à toutes les subventions de la CAF, la région, l'État, l'Europe, auxquelles nous pouvons prétendre. Les premiers retours sont satisfaisants.

Autre nouveauté : le recours au mécénat. Cela requiert du temps et de l'énergie de présenter notre projet aux entreprises mais elles commencent à adhérer au principe du mécénat. Ainsi la société Clamens finance, par exemple, des actions en lien avec Octobre Rose et la prévention du cancer et les travaux de réfection de la piste de BMX.

## Les grandes orientations

Le budget est axé sur les priorités du mandat de l'équipe municipale qui sont :

- La **participation accrue des habitants à la vie de la cité** et la co-construction dans la prise de décision, la déclinaison et le suivi du projet municipal.
- Une **amélioration du cadre de vie**, avec une volonté forte en matière de préservation de l'environnement et de développement des mobilités douces.
- L'**accompagnement des populations** les plus fragiles et les plus en difficulté en matière sociale.

- Une programmation diversifiée **d'actions dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, des loisirs et de l'animation**. Des thématiques qui permettent de grandir, de s'émanciper, de s'ouvrir vers l'autre.
- L'**accompagnement du mouvement associatif** et une démarche contractuelle avec des objectifs partagés et évaluables pour davantage de transparence et d'équité.
- Un **aménagement urbain maîtrisé** et de nouvelles relations de travail avec les bailleurs sociaux.

## Investissements

Les principaux investissements engagés sur le budget 2022 :

- Entretien, rénovation des voiries et déploiement d'aménagements pour la circulation adaptés aux modes doux
- Deuxième phase de travaux de rénovation du marché couvert
- Lancement des travaux d'extension du groupe scolaire Ernest Renan
- Travaux dans les groupes scolaires et mise en conformité d'accessibilité
- Construction d'une Maison de l'environnement
- Lancement du concours d'architecte pour la construction d'un Conservatoire
- Déploiement de la phase 5 de la vidéo-protection

## Dépenses totales par grands secteurs, intégrant les coûts de fonctionnement et d'investissement

